

**JEAN
BLAISE,
ANTI
MAIRE**

P. 5



On ne dit pas *rigueur*. Juste *effort*, à la rigueur irrégulomadaire satirique N° 77, juillet 2012

Indiana Jaune

Tout ce qui brille

Un joaillier nantais vante l'aventure des mines de pierres malgaches. Bijoux, cailloux, à genoux, pouh!

C'est plus qu'un fils à papa. Son arrière-grand-père et son papy, étaient, comme son père, bijoutiers. Et, miracle de la génétique et du commerce, le fiston travaille chez son paternel. Le 8 juin, au CCO, l'aventurier nantais Raphaël Griffon a présenté aux rombières éblouies son documentaire *Précieuses couleurs*. Une incroyable aventure humaine au cœur d'une mine de saphirs, tourné dans un de ces eldorados modernes, le village d'Illakaka à Madagascar, où a été découvert en 1998 un filon, forcément « fabuleux », de pierres précieuses. « Passionné par les gemmes et les hommes qui les accompagnent », Raphaël Griffon a présenté son émerveillement et son film, fruit de quinze jours avec les mineurs malgaches d'Illakaka. Tout ça, c'est côté vitrine. C'est bien beau de présenter ça comme une aventure, comme les clichés sur les chercheurs d'or du *Gold Rush* américain, mais... Très artisanales, reposant sur un travail de force, à la pelle, les méthodes d'extraction sont dangereuses. Les conditions sanitaires? Désastreuses. Pas d'assainissement, pas d'enlèvement des ordures, eau polluée. Le sida parmi les prostituées que ces communautés d'hommes ont généré. Paisibles paysans quelque temps avant, ces mineurs s'équipent de machettes, d'armes de poing, et sont parfois plus lourdement armés*. Les nuits sont arpentées par des bandits qu'on appelait jadis « voleurs de zébus ». Armés de kalachnikovs, ce sont parfois d'anciens militaires et gendarmes délaissés par la crise sociale et politique de janvier 2009, quand le maire de la capitale a affronté le président de la République, sur fond de corruption, de hausses des prix et de répression. Pour les ONG qui interviennent à Madagascar, outre les dégâts environnementaux, les conséquences sociales de l'exploitation minière sont tragiques, de la perte de bras dans l'agriculture au banditisme, en passant par les vols, assassinats et autres joyaux du vivre-ensemble. Mais bon, en Occident, les beaux bijoux sont au-dessus de ça. La culture d'un peuple, ses valeurs, tout est foutu en l'air. Le lien avec des réseaux criminels organisés et la corruption d'hommes politiques est aussi avérée**. Mais ne dites pas ça aux bourgeois qui rêvent de saphir pour parader dans les dîners en ville. Madagascar, l'île continent, un bouquin écrit par Patrick Blanche désigne tout net Illakaka comme un « un no man's land où la drogue, l'alcoolisme, la prostitution et la violence sont monnaie courante ». Pour acheter une pierre précieuse, penser à régler en monnaie courante.

Jo Allié

* *Artisanal Sapphire Mining in Madagascar: Environmental and Social Impacts*. Laura Tilghman, Merrill Baker & Sally Dickinson DeLeon, 2007.

** *Criminalisation and the politics of governance: illicit gem sapphire mining in Madagascar*, Dr. Rosaleen Duffy, Centre for International Politics, Manchester University

PAS LA BENNE DE LIRE

C'EST GUTENBERG QU'ON ASSASSINE!

Désastre au pays du bien livre ensemble. Les bibliothèques nantaises ont lancé un programme de destruction massive de livres de leurs rayons. 15000, 20000 bouquins à la benne? Le sujet est sensible et la direction des bibliothèques refuse de donner un chiffre officiel. Il faut faire de la place. Un livre sur cinq doit disparaître. Paraît que c'est plus attractif. En même temps, on achète des best sellers pour attirer le lecteur de grande surface. Le vandalisme institutionnel et la danse du ventre.

► page 2



On achève bien les livres de chevet

Dans les médiathèques nantaises, un programme discret entreprend de balancer quelque 20 000 livres à la benne.

Simple rattrapage pour la direction des bibliothèques, vrai crève-cœur pour le personnel.

« On a acheté pendant vingt ans, on jette pendant six mois ». Venant d'une bibliothécaire qui aime son métier, la remarque est pleine d'amertume. D'autant que les raisons sont très obscures. Leur hiérarchie leur parle de faire entrer la lumière, de se conformer au public qui change, à des normes de circulation des handicapés... La direction des médiathèques nantaises a imposé des coupes claires dans les livres en rayons.

« On nous dit qu'il faut en jeter un sur cinq, s'insurge une bibliothécaire. On s'est dit qu'on allait faire pouf, pouf, un, deux, trois, quatre, et le cinquième on le vire... » Et ainsi de suite. « La question de rendre l'agencement plus accueillant peut être louable, note sa collègue, mais quand on entend qu'il faut vider sans raison, c'est un peu dur ».

Directive des chefs de service : les étagères du bas ne doivent pas être occupées... Premier tri mais insuffisant : virer tous les livres qui ne sont pas sortis depuis deux ou trois ans. Ce qui n'est pas forcément un critère, s'ils sont consultés sur place, ou pour des livres rares qui ont leur légitimité dans les collections publiques, sans pour autant être des *best sellers* en rotation accélérée. Point sensible, cette question des *best sellers*, dont les listes des plus grosses ventes en librairie, publiées par les magazines, sont la référence pour les acquisitions récentes. Une manière de faire en rupture violente avec la formation des bibliothécaires, pas chargés normalement de se conformer aux toquades commerciales du moment. « On a même pu penser que notre sens de l'intérêt public passait par une certaine résistance au capitalisme culturel dominant ». Les bibliothèques se mettent à singer la grande distribution. Réservation en ligne, retrait à la borne, tout en self-service.

Un crève-cœur

La médiathèque de Nantes a donc lancé début 2012 une grande opération de nettoyage par le vide. Il faut élaguer massivement dans les collections, au moins 20 % du fond. Il est question de près de 20 000 ouvrages à bazarder. De 13 000, rien que pour les romans. À la moitié de l'année, on en est déjà à 6 000 bouquins au pilon. Bien au-delà du « désherbage » qui, dans le jargon professionnel, désigne le retrait des livres esquintés, salis, démodés ou dépassés, voire largement périmés. Le désherbage a pris des airs de bûcheronnage massif.

Inquiets, les agents de lecture publique de base invoquent vite un topo publié par leurs collègues de la BNF, « L'ivresse du vide », mettant en cause « le remodelage des espaces, censés favoriser le "nomadisme", offrir plus de "convivialité" et de "confort" (on supprime des rayonnages pour installer des fauteuils!) » qui cache-

rait « une réduction drastique de l'offre documentaire : il faut qu'il y ait moins de livres, que ceux qui restent soient plus "frais" (au détriment d'ouvrages plus anciens mais qui peuvent avoir conservé toute leur pertinence documentaire), plus "français" (au détriment des ouvrages en langues étrangères, censés être "moins consultés"), moins "difficiles" (au détriment d'ouvrages risquant de manquer aux étudiants dès qu'ils atteindront le niveau Master 1) ! Bref, on nivelle, on sacrifie la diversité, la qualité, l'originalité... ». La même logique serait donc à l'œuvre à Nantes.

Le livre du destin

« En fait, soupire une de ces bibliothécaires un rien chagrin, notre métier, ce serait de savoir se servir d'un ordinateur et savoir pisser, dire où l'ouvrage se trouve. À se demander si le devenir d'un livre, c'est d'être toujours ailleurs, dans une autre bibliothèque... »

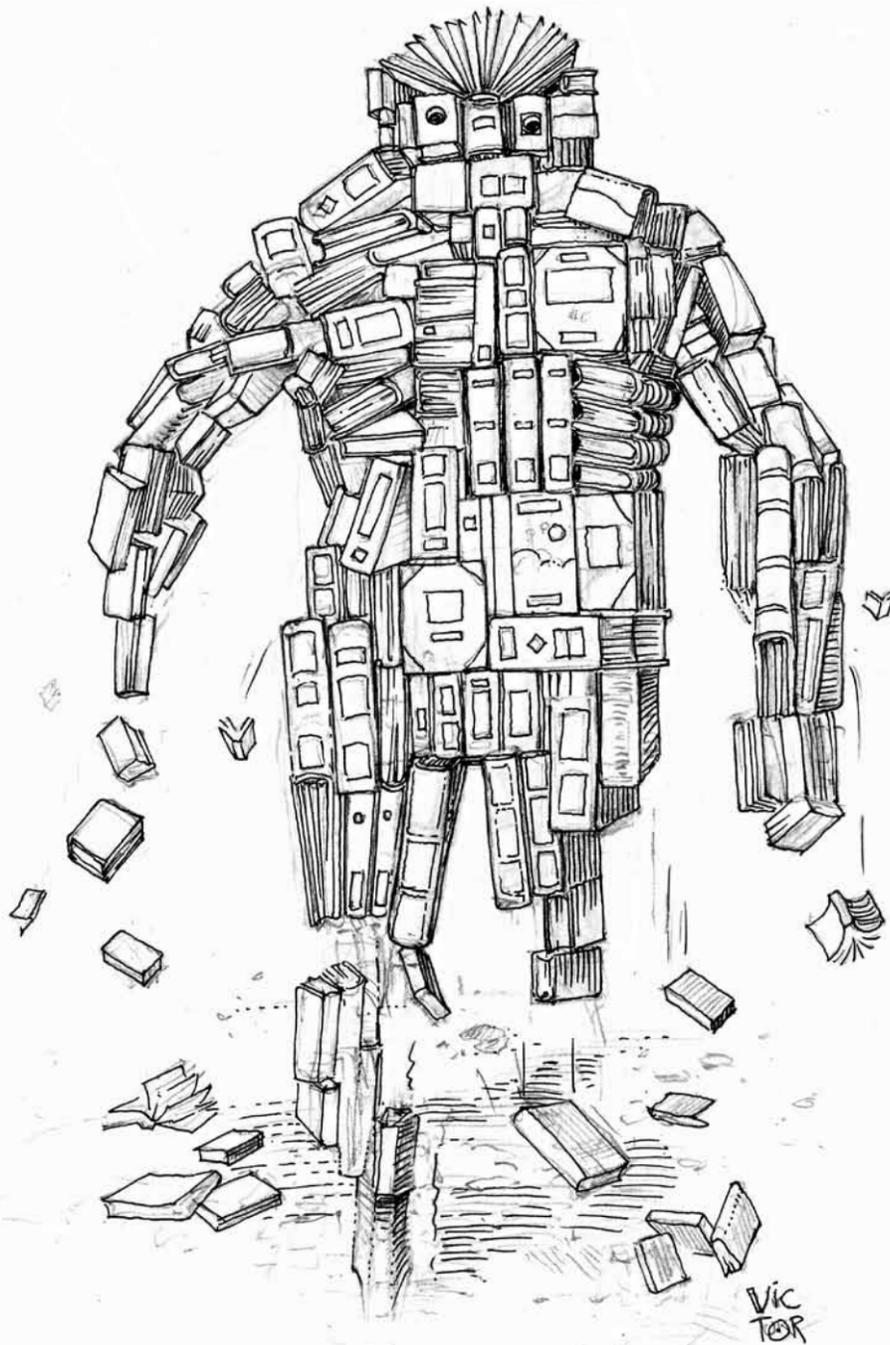
Contactée par Lulu, Anne Lemoine, conservateur adjoint à la direction de la bibliothèque municipale, ne livre pas grand chose : 20 000 livres au pilon ? « Peut être. Je n'ai pas à donner de chiffres. Ce désherbage en cours dans l'ensemble du réseau n'a pas

pu être fait depuis très longtemps, par manque de personnel. C'est un chantier ouvert dans un cadre professionnel, pour avoir des collections cohérentes, intéressantes... L'entassement des livres décourage le lecteur, nous a révélé une enquête auprès du public. Et théoriquement, on enlève autant des collections qu'on achète ». Le sujet est sensible, le livre ayant une symbolique presque « sacrée ». Le désherbage courant, les bibliothécaires ne le mettent pas en cause. C'est l'acharnement massif, chiffré qui les perturbe.

Que vont devenir tous ces bouquins condamnés à quitter les rayons ? Quelques dons à des associations, mais... Une braderie publique, qui n'était pas envisagée, serait finalement prévue, selon Anne Lemoine. La découverte en 2009 à Rennes d'une benne entassant en vrac quatre milliers de livres et BD destinés à être brûlés* n'y est sans doute pas pour rien. Le couac avait marqué les esprits et plombé l'image de ces hauts lieux de lecture publique. Dans la profession, on s'en souvient. Même si aucun livre traitant le sujet n'a émergé comme *best seller*. ■

Edmond Ntag

* Ouest-France, le 18 juin 2009



Le coût du vandalisme institutionnel

Nul n'étant au-dessus du règlement, la direction des médiathèques encourt, comme tout citoyen, des sanctions pour avoir fait disparaître des livres des rayons. En cas de livre détérioré ou non restitué après 30 jours, l'usager a droit à une amende forfaitaire de 7 euros, et à rembourser le coût initial de l'ouvrage. Faisons les comptes. Si on atteint les 20 000 livres éradiqués, avec un prix moyen de 15 euros par bouquin, les médiathèques de Nantes se doivent donc à elles-mêmes 440 000 euros. Pour soulager les finances publiques, il est temps d'envisager un cambriolage massif. Et citoyen. ■

Rayon manquant Lulu saisi d'un moment d'égarement

LULU a disparu des étagères de la médiathèque Jacques-Demy au centre de Nantes. Au rayon des périodiques, la case en bois à son nom fut désespérément vide. L'abonnement est constant depuis 1995 et jamais rupture de stock ne connut. Mais là, curieusement, pfffft, escamoté. Aucun rapport bien sûr avec l'article du numéro en question, évoquant la formation *new age* des salariés des bibliothèques, le malaise social et les pertes de sens de la fonction des bibliothèques, cédant aux sirènes du marketing et choisissant les achats parmi les listes de *best sellers* des magazines spécialisés. Rien à voir. Si Lulu a disparu, c'est qu'il a fugué, ce chenapan. Simple moment d'égarement. N'écouter que son sens du devoir, un lutteur est allé subrepticement glisser dans le rayon un nouvel exemplaire du numéro 76 sans rien demander à personne. Une action clandestine, à l'image du « don à l'étalage », cette pratique narquoise qui dépose délibérément des livres dans les grandes enseignes de librairie, pour rendre visible un bouquin non référencé mais aussi pour gripper la machine à consommer : pour acquérir ce bien culturel déniché dans les rayons, problème à la caisse — pas de code barre, pas de référence, pas de prix...

Depuis, le service des périodiques a avoué la disparition et demandé que Lulu lui fournisse les numéros escamotés. Ce qui fut fait. Et c'est ainsi que la lutte deviendra finale, un jour. ■



Hep, taxi! Hop, hosto

Prendre un taxi, la nuit, c'est la grande aventure, le frisson. On en prend plein les yeux. Lacrymo. Sans compter l'adrénaline de la matraque. Audience.

L'AGRESSION? Les chauffeurs de taxi ont nié tout en bloc. Tous les trois. Jamais vu ce client-là. Pourtant, Franck Bossé s'est bel et bien fait massacrer à la sortie d'une boîte de nuit, le Papatango, à Saint-Sébastien, le 9 mars 2010. Trois coups de matraque dans le dos, un coup de poing dans la gueule, trois décharges de lacrymo dans les yeux. Nez cassé, entaille au front, mains en sang, quinze jours d'arrêt. À l'audience, les trois chauffeurs de taxi ne sont pas très armés pour se défendre. Malgré ce qu'ils racontent, ils sont bien sur place au moment de l'agression. Confondus par la géolocalisation de leurs trois voitures. L'information vient d'Allotaxi, la coopérative à laquelle tous trois sont affiliés, mais qu'ils grugent régulièrement. Ils le reconnaissent piteusement à la barre. Allotaxi a lancé contre eux des procédures au tribunal de commerce.

Batterie de gamelles

Faut pas les chercher, ces gars-là ont le sang chaud. Sans compter injures, menaces et autres gentilles, question pedigree, les trois lascars traînent quelques gamelles. Une condamnation à deux mois de prison avec sursis pour violence avec arme pour l'un d'eux, emploi illégal d'un apprenti et blessure volontaire sur le casier judiciaire de son frère Cyril. Le troisième, leur pote, n'a jamais été condamné, mais il a une plainte contre lui classée sans suite faute de preuve, pour des faits similaires, le ton qui monte et lui qui sort lacrymo et matraque, cogne son client. Il a cumulé les incidents, consignés par les victimes sous forme de main courante au commissariat : craché à la figure d'une cliente, gazé un type qui avait fermé trop fort la portière de son taxi. Le président du tribunal : « Le 24 décembre 2008, à 5h20, vous avez eu un différend avec un client. La main courante dit que vous l'avez gazé avec une bombe lacrymogène et que deux autres taxis vous ont rejoint... » Le chauffeur de taxi : « Vous me dites que le coffre a été endommagé. Ah ça, je m'en souviendrais, quand même... » Chacun ses priorités. Un problème de carrosserie marquerait plus que les pleurnicheries et sensibilités lacrymales des clients...

Régulation inadaptée

Ces trois-là sont très mal vus de leurs collègues, de leur société Allotaxi, et très mal notés par l'aéroport et la mairie qui délivre les licences de taxi. Pour le procureur, « les éléments de personnalité sont détestables », mais elle hésite à les qualifier de brutes dotées d'une certaine épaisseur : « Ils n'utilisent pas les bonnes méthodes » quand ils usent « de formes de régulation inadaptées dans les relations sociales » (cette formule remporte le grand prix hors catégorie des euphémismes à la gomme). C'est vrai que le



dialogue à la matraque est d'ordinaire réservé à la police.

Services secrets

L'incongru de cette embrouille, c'est que le cogné n'est pas le modèle conforme au profil type de victime. Frank Bossé, musicien et trader, annonce à l'audience qu'il a « travaillé huit ans dans les services de renseignements en Asie » (en fait du renseignement sur les agissements pédophiles en Thaïlande), activité qu'il n'exerce plus. D'où ses contacts avec des relations au sein des « services secrets de Sa Majesté », membres du



MI6 britannique, qui lui auraient prêté main forte dans son différend avec les taxis nantais, dont la portée géopolitique n'est pas absolument évidente. Les agents secrets auraient œuvré lors de la tractation où Franck Bossé a proposé de l'argent contre le retrait de sa plainte. 5000 euros, puis 3000 euros par tête de pipe.

Renseignements pris

Le rencart s'est tenu au Lieu unique, et dans un taxi où un des chauffeurs a tout enregistré. « Sans jamais nier l'agression », note le juge qui a les 24 pages de transcription. Franck Bossé y annonce : « Moi aussi, j'ai menti à la police. Ils ne savent pas qui je suis... ». Il avance aussi que ses amis des services secrets voulaient « buter » un des chauffeurs. Mais renseignement pris, comme il a des enfants, ils auraient laissé

tomber. Il a fallu que Franck Bossé les calme, sinon, ils auraient aussi été jusqu'à « descendre la blonde », la compagne du taxi à la matraque. Aucune transaction n'a eu lieu.

À l'audience, la victime se défend sans avocat et accuse, vitupère, quitte la salle en grommelant au moment où le procureur relève quelques « zones d'ombre » de l'enquête et de ses dépositions. Pour l'avocat des trois prévenus, Franck Bossé a été instrumentalisé par Allotaxi... Suspension de séance. Les trois chauffeurs sont relaxés « au bénéfice des doutes ». À retenir quand même : évitez soigneusement les taxis 128, 42 et 83. Au bénéfice du doute. ■

Samy Cénari

* La victime a fait appel, et souhaite aller jusqu'à la cour européenne des droits de l'homme.

Déficit des ducs

Télétrounantes

Le département voisin balance sur le trou à Têlénantes. Qui s'insurge. C'est l'insurrection qui vient, ou quoi ?

SI C'ÉTAIT une entreprise normale, dans la vraie vie commerciale, Têlénantes serait proche du tribunal de commerce. Avec la perspective peu réjouissante de voir un administrateur judiciaire s'inviter sur le plateau. Cette télé locale est en effet dans le rouge vif. Sa perte en 2011 représenterait 15% du budget établi à 2,6 millions (le capital social n'est que de 122 500 euros) selon Christophe Béchu, président du département du Maine-et-Loire. Il l'a écrit le 4 juillet, expliquant son refus au maire d'Angers qui lui demandait de participation financière à une télé locale angevine. « Comment ne pas s'interroger, écrit Béchu, sur un dispositif qui reprend a priori à l'identique un modèle économique et d'organisation dont nous avons pu hélas constater par le passé à Angers mais également

à Nantes (avec encore 400 000 euros de déficit en 2011) qu'il n'était pas viable sur le long terme ».

Côté N7TV*, le président Éric Warin dément : « Chiffre qui traîne. Rumeurs... Le vrai déficit certifié par nos experts comptables est de 220 000 euros. Les raisons ? On a démarré en septembre 2011 avec trois mois de retard, donc moins d'espaces publicitaires à vendre, dans un contexte commercial un peu tendu, ajouté au problème d'un engagement collectif des collectivités pas proratisé en amont ». Euh... C'est-à-dire ? Le Département a réduit sa subvention de 300 000 euros. Et l'ampleur du déficit, presque le double du capital ? « Ça tient, maintient Warin. On reste sur un modèle d'économie mixte avec un désengagement progressif des collectivités pour aller vers 60% public, 40% privé. Notre

problème c'est que le désengagement est intervenu un an trop tôt... ». Le temps est aux négociations d'enveloppes de rallonge.

Pourtant, en reprenant pour une bouchée de pain Nantes7 pour fusionner l'associative et la commerciale à effectif réduit, la nouvelle société anonyme N7TV assurait que le modèle économique de chaîne deux-en-un était viable avec 32 salariés (57 emplois et 4,5 millions d'euros de budget avant la fusion). Mais en fait non. Quatre mois après la reprise d'antenne, l'effectif a dû sévèrement s'alléger. Plan social. Six départs. Aléas de la viabilité approximative. ■

C'était Jean-Pierre Pernossou, pour patatras.news

* société ayant fusionné Têlénantes et Nantes7

Manga

Les aléas de la cocotte à vapeur

Faudrait pas que ça vire à la gamelle. Les apprentis managers de l'école sup de co Nantes, alias Audencia, suivent de près la stratégie du groupe SEB qui a investi en Chine chez son concurrent Zhejiang Supor Co, au point d'en prendre le contrôle. Ce fabricant de woks, rice cookers et cocottes à vapeur est désormais une filiale.

Et la camelote, c'est du bon ? Hum. La chaîne China Central TV a mis en cause le manganèse repéré dans les aciers inox des autocuiseurs Supor. Paraît que c'est pas bon à manger, que ça remonte jusqu'aux cerveaux disponibles à l'achat de ces cocottes minutes. La ferraille des cocottes chinoises craint. La cotation en bourse de Supor a même été suspendue le 17 février dernier. Y a pas de norme légale pour le manganèse, a répondu la boîte en Chine pour éteindre l'incendie. Avant que le pédégé de SEB ne prenne le relais en France, annonçant que ce manganèse-là passait de manière infime dans la boustifaille. N'empêche, « les chercheurs d'Audencia seront mobilisés sur une problématique de recherche académique », alors que les étudiants vont percevoir des bourses pour plancher sur des « projets d'innovation confidentiels ». Des cocotes en papier, sans doute. ■



Zen bankable

Stresse pas, le patron veut pas

« Le bien-être est-il monétisable ? » s'interroge le Medef 44 en décernant les trophées Jules Verne de l'entreprise, le 2 juillet. Tout en ouvrant d'autres débats cruciaux : « L'absence de stress est-elle vraiment un facteur de bien-être ? » et en analysant une « étude sur le bien-être et la performance en entreprise ». Grand témoin du débat, Luc Ferry, ex ministre, réputé « philosophe de supérette » par ceux qui n'aiment pas les supérettes et « philosophe de la rumeur » après sa dénonciation anonyme d'un ancien ministre pédophile. Luc Ferry recycle : il a déjà disserté sur « le bien-être et la qualité de la vie » en mars 2011 à la présentation des bilans de la société Philips France et il va tartiner sur le même thème pour une de ces prochaines chroniques dans *Le Figaro*. Le bien-être est une marchandise comme les autres. Achetons du bien-être pour relancer la croissance. ■

dezinguer gagnant-gag



Les mécomptes de Perrault Grosvalet remballé Dobrée

Musée Dobrée, revu et corrigé. Surtout par le tribunal administratif.

EN 2010, le département édite le dossier «Le musée Dobrée s'emballé». Aujourd'hui Grosvalet remballé. Face au recours de l'asso Nantes Patrimoine contre le permis de construire du nouveau musée Dobrée, Grosvalet avait menacé «ceux qui veulent seulement empêcher de mener à bien ce projet» de laisser musée et parc fermés. Na! Sans revoir sa copie. Sa tirade médiatique* vaut son pesant de grands principes et de caprices: si d'aventure le droit ne file pas droit, il prive illico le public de ce musée public et le parc itou. Pas intimidé, le tribunal administratif a pourtant recalé le permis le 16 juillet.

Le projet, laissé dans le tiroir par le prédécesseur Patrick Mareschal, veut créer «le véritable musée d'histoire et d'archéologie du grand Ouest» confié à l'architecte Dominique Perrault. Mais des empêcheurs de bétonner en carré ont l'outrecuidance de demander le respect des règles d'urbanisme. Intolérable pour Grosvalet, militant de l'éducation populaire, ancien cadre de Léo-Lagrange, une fédération qui «défend des valeurs de liberté et de justice sociale». Schtroumpf grognon va faire appel. De mauvaises langues le disent surtout pas mécontent de la péripétie judiciaire, alors que les finances s'étiolent, et que la crise creuse les budgets. En 18 mois, le devis est passé de 35 millions à 47 millions, répètent à l'envi ses détracteurs. Des opposants notoires. Ceux-là, on va finir par les priver de chiffres, scrogneugneu! ■

* Ouest-France, le 4 juillet 2012

Mon p'tit lopin La Loire-Inférieure au premier chef

À l'avènement de Jean-Marc Premier, les fidèles ont salué le sacre. Si le régional Jacques Auxiette l'a joué classique (c'est le bon gars au bon endroit), le département Philippe Grosvalet s'est fendu le 15 mai d'un hommage tout en balourdise: «À travers cette nomination, le rayonnement de la métropole Nantes-Saint-Nazaire et de l'ensemble de la Loire-Atlantique prennent aujourd'hui une toute nouvelle dimension. Le président du conseil général que je suis sait aussi que le nouveau Premier ministre aura une attention toute particulière pour les dossiers de portée nationale en cours sur le territoire de la Loire-Atlantique, qu'il agisse de l'aménagement du territoire, du développement économique ou de l'action sociale».

À peine à Matignon, Ayraut doit servir. Et particulièrement son lopin d'origine. Un Premier ministre à usage local, c'est constitutionnel, ça? ■

Rupinailages

L'ONG contre sa concierge

LES COPROPRIÉTAIRES du lotissement chic du Housseau n'aiment décidément pas se faire traiter de rupins*. Leur avocate l'a rappelé à l'audience des prud'hommes où se jugeait le 12 juillet la validité du licenciement économique qui a viré Eliane Dupé, sous prétexte d'externaliser le balayage des feuilles mortes sur le tennis, et autres tâches subalternes. D'ailleurs, ils sont trop gentils, ces copropriétaires. Passons sur le fait qu'ils

l'aient «employée» presque dix ans sans la payer, cette petite fille du métayer (devenu garde-jardinier quand la parc du château est devenu lotissement). Détail. Passons aussi sur le fait qu'une fois le contrat retouqué, les braves copropriétaires aient attendu 2008 pour la virer. La date a son importance: les rappels de salaires étaient alors prescrits. Le rupin, radin? Mais pas du tout! L'avocate de l'asso des copropriétaires insiste: laisser une maison à cette

dame pour un loyer de 109 euros par mois seulement, dans un quartier huppé comme le Housseau, à Carquefou, ce sont des bonnes œuvres inconsidérées. Petit oubli: lors de la demande d'expulsion, l'association avait demandé que le loyer soit fixé à 1210 euros mensuels. Le juge n'a pas marché. «On n'est pas une ONG qui devrait loger Mme Dupé ad vitam aeternam sous prétexte que nos membres ont les moyens...», et puis il y a eu erreur, clame

la même avocate: le Housseau n'aurait pas dû invoquer le licenciement économique pour virer sa jardinière, puisque l'association sans but lucratif n'est pas une entreprise. N'empêche, c'est bien ce qu'a choisi l'association humanitaire mais pas ad vitam aeternam. Et c'est précisément ce que jugent les prud'hommes. Délibéré au 15 novembre. ■

* «Chasse au serf chez les rupins», Lulu n° 38, novembre 2002/ «Les proprios se prennent un bateau», Lulu n°39, avril 2003/ «La petite maison dans l'après ric-rac», Lulu n°72, avril 2011/ «Si on ne peut plus flanquer la valetaille dehors», Lulu 75-76, novembre 2011

L'Afpa, une officine à la coule

L'Afpa coule, les pays de Loire vont la maintenir à flot.

Trop cool.

EN 2009, la région a lancé une bouée (officiellement, on dit «marché public») de 100 millions d'euros, dans le cadre de la création d'un «service public régional de formation». Ce coup de pouce couvrirait le budget antérieur de l'assoce régionale. L'élue du conseil régional déclare alors que «seule l'Afpa (Association pour la formation professionnelle des adultes) sera capable de répondre». Et? L'Afpa des Pays de la Loire a bien entendu obtenu ce super marché. Près de trois ans après cette manne sur mesure, véritable investissement visionnaire, le même conseil régional s'apprête à renflouer l'Afpa, pas loin de la cessation de paiement. Au plan national, le Ciri, le Comité interministériel de restructuration industrielle, cellule chargée d'aider les entreprises dans la panade, va aussi boucher les trous.

Direction assistée

Cet argent a bien profité, mais pas forcément aux chômeurs en attente de formation. La gestion de cet organisme qui, comme Pôle emploi, fait partie de l'improbable «service public de l'emploi», a été pour le moins surprenante. Quand le directeur général de la boîte a été viré, on a appris que le développement d'un mirifique «plan stratégique» (qui aura coûté 8,7 millions d'euros, dont 4,9 millions pour «assistance à la direction générale»), avait poussé l'Afpa à se payer des cabinets spécialisés d'une performance rare, dont l'un aurait, selon la CGT, palpé en moyenne 25 000 euros par jour d'intervention. Le directeur général de ce fleuron du service public et son entourage proche auraient, toujours selon la CGT, bénéficié de petites

gâteries: abonnement perso à l'association pour le rayonnement de l'opéra de Paris, à l'Automobile club de France, au forum francophone des affaires, de 3 500 à 5 900 euros chaque fois, et de très nombreuses voitures de fonction.

C'est l'histoire d'un vieux modèle de service public, victime de la décentralisation, et d'une politique musclée de mise au garde-mites du gouvernement Sarko qui, comme chacun sait, avait une certaine vision de l'humanisme. En 2009, l'Afpa s'est retrouvée sur le marché concurrentiel de la formation. Auparavant, le petit mammoth émergeait sur le budget de l'État (1 milliard d'euros).

Train de vie

Les Ligériens sont généreux. Pendant qu'ils se serrent la ceinture, leur argent aura permis à quelques-uns de se desserrer la ceinture de plusieurs crans. «Un train de vie supérieur à celui d'une multinationale», selon le nouveau PDG (c'est une association, mais il y a un pédégé, c'est comme ça!), qui dès son arrivée, a supprimé cartes de crédit, voitures et logements de fonction. En Pays de la Loire, durant ces trois dernières années, la stratégie sarkozyste a été menée d'une main de fer par des cadres supérieurs fortement investis. Ainsi, l'Afpa a été particulièrement aidée par une équipe d'experts en compta, comme Olivier Labat, ancien des commandos de marine, dont la légende voudrait qu'il ait été nageur de combat lors du coulage du Rainbow Warrior. La classe. Comme le changement, c'est maintenant, il y aura sans doute des évolutions de surface. Mais, fins stratèges en eaux profondes, certains des fameux cadres ont conservé leur carte au PS, histoire de préserver l'avenir tout en appliquant leurs ordres. La technique du sous marin. Qu'on se rassure, Jacques Auxiette, big boss des Pays de la Loire, n'a pas le portefeuille étanche. Il va renflouer l'épave. ■

Bruno Frage



Feu à volonté

Arme de formation massive

Safran, navigation dans le brouillard ligérien.

LA FORMATION dans les Pays de la Loire a un nouveau site internet. Pas de quoi grimper au rideau, sauf le nom choisi: Safran, qui pourrait fiche la trouille aux apprentis. Le nom Safran, ça existe déjà, chez les marchands de canons.* Disons plus gentiment que Safran est un «équipementier international de haute technologie, leader en aéronautique, défense et sécurité», ça fait moins fournisseur de trucs à flinguer les salauds d'ennemis. Un fleuron de l'industrie de l'armement. Cocorico. Mais pour le Centre d'animation et de ressources

d'informations sur la formation et l'observatoire régional sur l'emploi et la formation, qui lance le Safran local, c'est au moins un signe. La vie est un combat. Mais qu'on se rassure: l'adresse du site donnée par le communiqué ne menait sur rien d'autre qu'une page d'erreur. À moins que ce ne soit un arme furtive, indétectable, absente de tous les radars pour une formation clandestine. Ou alors c'est à l'image des débouchés. Page d'erreur. ■

* Il existe aussi un site www.safrandespaysdelaloire.fr, mais c'est un producteur d'épices.



Phare et blaise

Blaise, l'antimaire

Jean Blaise, opposant notoire à la municipalisation de la culture. Si si! Citation.

ON OUBLIE vite ce qu'on raconte. Les archives de l'INA ont la mémoire moins courte. En 1983, Jean Blaise mène la fronde culturelle contre le maire de droite «Missel» Chauty et ses restrictions drastiques des budgets culturels. L'heure est à la résistance contre la mainmise municipale sur la culture en coupe réglée. Jean Blaise y va de son envolée: «Je crois que ce qui gêne la municipalité, c'est que l'action culturelle, ça fait toujours bouger les choses, ça fait réfléchir les gens... Ça change une ville. C'est plus difficile à maîtriser qu'un office culturel municipal ou une salle municipale. L'action culturelle, ça a été créé pour ça par Malraux et si on essaie, non seulement à Nantes mais dans de très nombreuses villes de France passées à droite de remunicipaliser l'ensemble de ces structures, ça n'est pas pour rien, c'est parce qu'on veut enlever la parole à ces associations, à ces structures qui sont les forces vives d'une ville ou d'une région».* Avec 26 millions d'euros pour les

trois éditions d'Estuaire, budgets surtout liés à des subventions publiques de Nantes et la communauté urbaine, huit millions pour le mémorial, 28 millions pour la Fabrique, on mesure que la mainmise municipale sur la culture est vraiment un fantasme du passé.

Idem pour le Voyage à Nantes que dirige Blaise, modeste société publique locale au capital d'un million d'euros, détenue par Nantes Métropole (68%), la ville de Nantes (18%), sans oublier Région, Département, Ville de Saint-Nazaire et les communautés de communes Cœur d'Estuaire, Loire & Sillon, Sud Estuaire. Il est clair que Jean Blaise a su donner au mot indépendance toutes les garanties. Voilà un agitateur culturel qui sait gêner tout ce qui ressemble à une municipalité et à ses excroissances... C'était notre rubrique «archéologie de l'agit' cul'». ■

*Journal de 20h de l'A2, 27 juillet 1983

La mer à Loire

Nantes met la pédale dure

L'itinéraire de «La Loire à vélo» est un «produit touristique complet et commercialisable». Soit 860 km de la source à l'embouchure, traversant de fait des villes baignant le fleuve. À Nantes, le tracé montre les limites de la place du vélo en ville. Au bord de l'eau, de Malakoff à Basse-Indre, sept des neuf kilomètres de l'itinéraire ne sont pas sur des pistes cyclables. Faut juste se faire esquisser le guidon par les rétros des voitures? L'auto est dans son élément, la route, où les intrus comme les deux roues sont à peine tolérés. Un conseil aux cyclotouristes: en arrivant à Nantes, louez un hélico. ■

Douloureuse

Le préfet contre l'apéro nain

Un gamin de 17 balais lance un rencard beuverie Facebook dans le centre de Nantes. Repéré par les autorités qui ne badinent pas avec l'apéritif, il annule la veille et supprime la page Facebook, sur laquelle trois milliers d'anonymes déshydratés s'étaient déclarés intéressés par ce symposium alcoolisé. Finalement, pas foule. Juste quelques centaines. Alors pas bu, pas pris? Pas sûr, les autorités annoncent qu'elles veulent faire zinguer à la famille du jeune homme une partie de la facture de cet événement qui n'a pas eu lieu. Les frais: 280 policiers et gardes mobiles mobilisés, 50 pompiers, une quinzaine de flics municipaux, des canaux pneumatiques sur la Loire, une poignée de secouristes, une escouade de balayeurs. Il y a des précédents: 2 711 euros à Angoulême, 4 000 euros à Poitiers, réclamés aux organisateurs d'apéros géants en 2010. Et une facture «symbolique», non réclamée et sans poursuite, de 15 000 euros à Brest. C'est un nouveau délit: amende pour avoir eu l'intention, mais avoir renoncé, à appeler à un rassemblement sans autorisation. L'espace public n'aime pas le spontané, les gamma GT et les jeunes. Il faut tout contrôler, même le non événement. Tu t'es vu quand t'as pas bu? ■

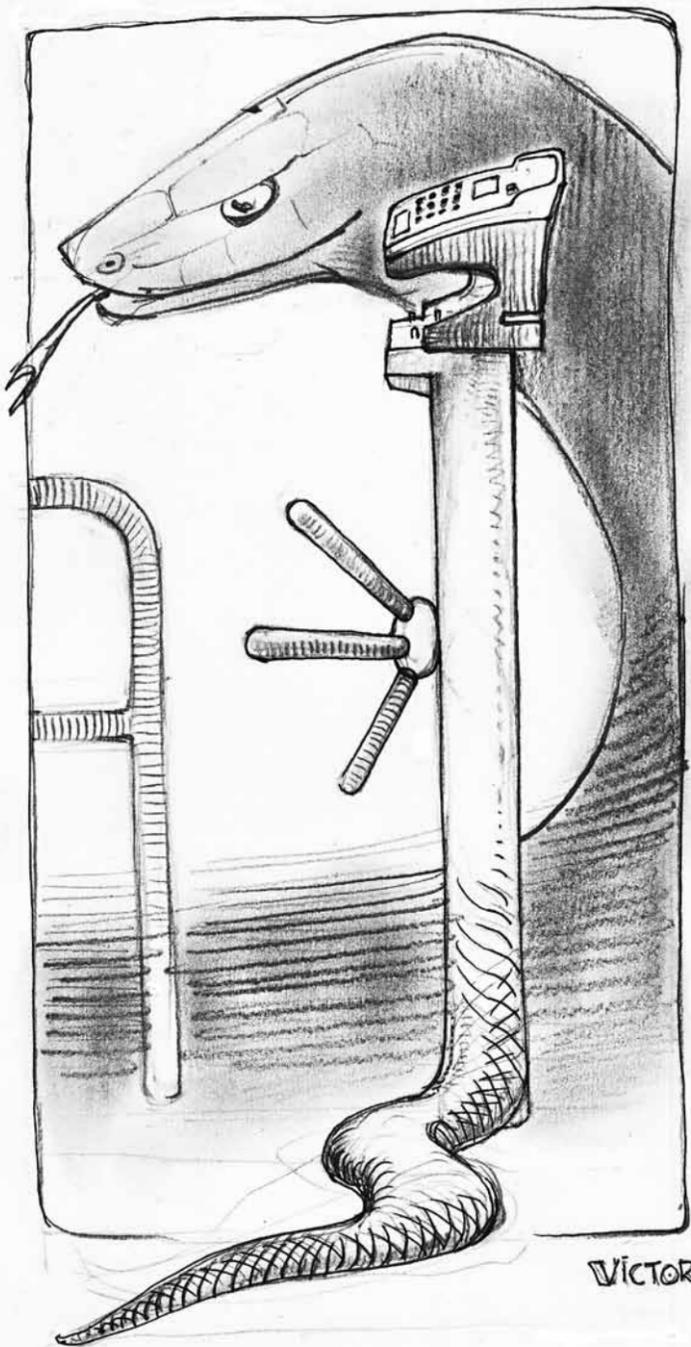
* Presse-O, le 25 juin; France 3, le 27 juin 2012



Ni Dieu, ni biomètre

La vogue des collèges bornés

La paluche du potache contrôlée à l'entrée des cantines. Grâce à la biométrie, les forces de l'ordre scolaire ont la situation bien en main.



LA BIOMÉTRIE, c'est génial. Pour manger à la cantine, le potache tape son code perso à quatre chiffres, montre un bout de sa viande personnelle, et hop ! il peut se sustenter. Ah non, pas le droit de montrer ses fesses. C'est de la main qu'il doit montrer patte blanche. Une fois la mimine reconnue, connexion au fichier des élèves, zouip, clang, un plateau se libère. Et éventuellement, si les parents n'ont pas payé la cantine, ceinture ! Et marche arrière. Il faut bien habituer très tôt les mômes aux outils de contrôle en tous genres et leur faire accepter les instruments de traçabilité des bipèdes. Identifiés, triés, pistés. Bienvenue dans un monde où l'on gère des corps comme des flux de marchandises, sous couvert de rentabilité, oubliant peu à peu tout dialogue en direct et toute dimension humaine de la vie en société. À l'ouest de Nantes, malgré les levées de boucliers, le collège Anne-de-Bretagne a opté pour le filtrage par biométrie à la cantine à la rentrée prochaine. Dans un communiqué adressé aux familles, la FCPE du collège a pourtant fustigé « un système qui déresponsabilise les élèves, et les habitue à considérer que leur corps puisse être un instrument de

contrôle » et pointé le fait que le topo fourni par le collège pour justifier la biométrie était en fait « l'argumentaire quasiment copié-collé d'un document fourni par Alise, le prestataire du système ».

Les limites des bornes

Le maire d'Indre, Jean-Luc Le Drenn, a écrit en mars dernier à la principale du collège le désaccord de la commune devant cette installation : « Je partage les craintes de mes concitoyens qui, dans notre société de plus en plus sécuritaire et fichée, s'opposent à ce qu'un nouveau fichier, qui techniquement peut être croisé avec d'autres (notamment Sconet), recense des données supplémentaires et fragilise d'autant plus les libertés individuelles ». Le self du collège se biométrisera à la rentrée comme quelques autres. Les récalcitrants ont droit à une carte magnétique, comme l'impose la CNIL. En 2005, une équipe de clowns avait légèrement saboté au marteau les bornes toutes neuves d'un bahut de Gif-sur-Yvette. Des collectifs de contestataires ont embrayé partout. Et les collectivités renâclent à subventionner.

Dans le coin, sont déjà équipés les collèges Ernest-Renan, Le Hérault (Saint-Herblain), Stendhal (Nantes), Jean-Rostand (Or-

vault), la Fondation d'Auteuil (Bouguenais). Le Département et la Région (pour les lycées) ont refusé de financer. « Ces systèmes sont une porte ouverte sur le fichage physique des élèves et diffusent insidieusement une vision du monde qui est fondamentalement à l'opposé des valeurs que nous portons. En conséquence, la Région ne financera en aucun cas ces systèmes biométriques. Elle demande à ses représentants aux conseils d'administration des établissements saisis sur ces dossiers de voter contre », dit à la rentrée 2010 Mathieu Orphelin, (Europe écologie-Les Verts) vice-président du conseil régional, en charge de l'éducation.

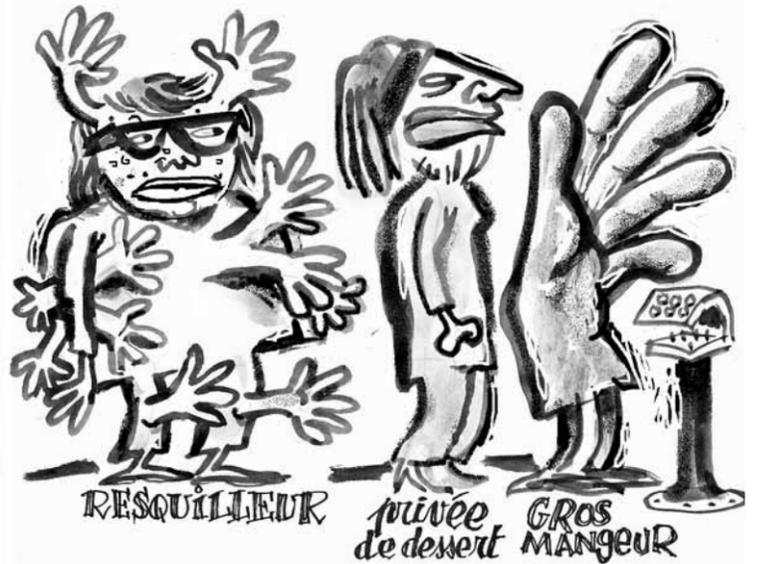
La main au panier repas

Les arguments pour cette mainmise sur la traçabilité des élèves : pointage plus simple pour l'établissement qui sait qui a mangé, qui a zappé la cantine ; pas de risque de perdre sa carte pour les élèves, même les moins soigneux perdant rarement leurs mains. Flicage ? Meuh non, voyons. Pourtant en 2009, le « big brother award », un trophée ironique décerné aux entreprises les plus craignos, est décerné à Alise et à son concurrent INCB (il existe une bonne demi-douzaine d'autres sociétés sur le marché). Gaëlle Auffret, la présidente du club des utilisateurs de solutions Alise (voir ci-contre) ignore ces détracteurs. « Si ces bases de données peuvent être lues par un membre de la communauté scolaire, c'est aussi une demande des familles, souvent pas de l'établissement... La CNIL donne son aval. Et quand les élèves quittent l'établissement, on ne garde pas les données dans la base élèves [base Sconet, pour le second degré] », plaide-t-elle.

L'association Privacy France qui décerne ces prix du flicage a pourtant épinglé Alise pour l'ensemble de son œuvre, et pour avoir « fait même l'éloge de ses logiciels "dressés" contre l'école buissonnière ! », évoquant l'application qui permet de siphonner les données du système biométrique afin de « détecter instantanément les anomalies d'absence/présence ».

La biométrie a été conçue pour sécuriser les sites sensibles et stratégiques, militaires, nucléaires et pénitentiaires. Avant de devenir une solution banalisée dans un business global d'identification des individus. La biométrie, c'est un peu comme la peine de mort : on l'avance comme inéluctable pour les cas extrêmes (les monstres sanguinaires ou les sites craignos), et on l'étend vite à tous les suspects et déviants que sont les potaches, fraudeurs en puissance du jambon purée à la louche. Il reste une alternative à ces machines à ficher les paumes : on peut toujours manger sa main. Mais il n'y aura que deux repas autorisés. ■

Edgar Nement



Haut les mains !

Intendants force de vente

Des fonctionnaires, auxiliaires de police de cantine ? Allons donc. Ils veillent simplement aux performances des logiciels.

ALISE, une des nombreuses sociétés qui vendent des bornes de reconnaissance de la main, a su se trouver des comparses dans la place. Économistes et intendants des établissements scolaires sont réunis dans un club de gestionnaires de cantines, dédié à sa solution industrielle. Le club national des utilisateurs Arc-en-self (c'est le nom du logiciel de la société Alise) relaye donc le baratin commercial de l'entreprise qui l'a initié. Un club de gestionnaires zélés présidé par une Nantaise, Gaëlle Auffret, dans le civil intendante au lycée Nicolas Appert d'Orvault (Loire-Inférieure).

Clé en main

Chargée des achats dans l'établissement, la dame se sert du logiciel Alise de traitement informatisé des pensionnaires et demi-pensionnaires et gère la cantine où les élèves n'utilisent pas le système Alise RCM (reconnaissance du contour de la main) pour pointer leurs repas. Faute de place, s'excuse-t-elle sur le site professionnel d'Alise, où elle livre son témoignage. « Alise, ce n'est qu'un fournisseur », dit-elle à Lulu. Ne lui dites pas qu'elle est VRP, elle se dit juste « maillon intermédiaire comme référent de

proximité ». Sa présidence du club, un conflit d'intérêt ? Juste une « association indépendante de collègues utilisateurs d'un logiciel choisi en son temps en mettant en concurrence les solutions sur le marché. Le but, c'est de faire évoluer le produit selon les réglementations, les attentes des familles. Les points de progression sont fournis à la société en charge ». Ce qui fait du club au moins un auxiliaire très utile pour l'entreprise.

La première année, l'adhésion (160 euros) est prise en charge par Alise. Puis, ce sont les établissements qui raquent. Les sommes collectées financent les déplacements et assemblées générales aux quatre coins de la France, en invitant les collègues des bahuts n'ayant pas encore choisi les modèles des logiciels Alise, ou ses bornes biométriques. Ce club, c'est un bel argument de vente pour la société qui met en avant la présence d'utilisateurs témoignant de leur expérience. Toute cette force de vente est donc payée de ses bons services par un budget apporté par les bahuts. Et c'est ainsi que le service public est grand et bon. La biométrie, ce n'est rien de plus que la politique de la main tendue vers le privé. Ça serait dommage de s'en priver. ■

Gaucherie frontale

Silence télé

AUX LÉGISLATIVES, dans notre coin, le Front de Gauche n'a pas décroché un siège. Au moins un siège sur le plateau de France 3, lors du débat où n'étaient conviés que l'UMP, le PS, le FN et le Modem. Pour les autres, silence télé. Peu importe pour France 3 le score de Mélenchon aux présidentielles. Interpellée par des militants du Front de Gauche, la chaîne régionale a demandé à sa « chargée des relations téléspectateurs » locale de se fendre d'une réponse qui commence joliment par « Bonjour. Vous témoignez de votre intérêt pour France 3 Pays de la Loire et nous vous en remercions ». C'est gentil. Mais pour « l'émission consacrée aux élections législatives » c'est niet : « Le Front de Gauche n'est pas invité à ce débat.

Les règles du CSA sur les temps de parole font que les partis sont invités en fonction de leur représentativité à l'Assemblée, leur score aux élections précédentes et leur ancienneté. Même s'il y a des élus communistes à l'Assemblée, le Front de Gauche est un parti récent ». Circulez. Mais comme envoyer une lettre, c'est presque passer un agréable moment avec son destinataire, le mail s'enlumine d'un : « Vous remerciant de votre fidélité, France 3 Pays de la Loire vous souhaite d'agréables moments en compagnie de ses programmes ». Manque plus que la mire et une tisane pour aller au lit. ■

* Pour se rattraper, France 3 a convié en plateau un représentant du Front de Gauche, pour la soirée électorale, quand tout était fini, et lui a à peine passé le micro.

Vive Jeanne-Marcelle Ayrault !

Rangez vos miches, la partie féminine de l'ancien maire de Nantes a pris le pouvoir !

LA GLOIRE locale qu'est Jean-Marc Ayrault a annoncé le 27 juin que les personnes du sexe féminin en minorité dans l'administration, c'était fini. Il a même invoqué une « implication personnelle de chaque ministre ». Et tant pis si la composition très masculine des cabinets ministériels a juste déçu certains espoirs alimentés par la parité stricte du gouvernement, 19 gars, 19 filles. Mais avec Ayrault, on peut avoir confiance. Déjà chez lui...

Notre ex-bon maire de notre bonne ville de Nantes a signé le 8 mars 2012 un bon pacte pour la bonne égalité des bistouquettes et des fougounes. Ayrault a déclaré d'une voix vibrante : « L'égalité hommes-femmes, notamment l'égalité professionnelle, requiert l'engagement et la mobilisation de tous ». On a même appris lors de la cérémonie de signature qu'il y avait des femmes jardinières à la ville de Nantes. Si si ! Un peu plus haut que le gazon, il reste du boulot. La main sur le cache-sexe, l'autre tenant son nez de Pinocchio, Ayrault affirme pourtant : « Cette signature, c'est un engagement, et comme tout engagement, il doit être tenu. D'autant plus lorsqu'il revêt la solennité d'une signature publique. Tenu au niveau de la Ville de Nantes qui mène déjà, et depuis de longues années, des actions en faveur de l'égalité femmes/hommes. La ville se met par ailleurs en situation d'approfondir son action par la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, et la mise en place du plan d'action qui en découle ».

La robinettocratie

On attend donc que Jean-Marc « se mette par ailleurs en situation d'approfondir son action » en devenant illico transsexuel. Pendant vingt ans il a trimballé son petit robinet et ses chromosomes XY à la tête de la ville, sans jamais penser à mettre lui-même en pratique son sens de la parité. « Je souhaite que les choses continuent d'avancer dans le bon sens à Nantes. La mobilisation est là, nous mettons en place des outils de politique publique pour poursuivre le travail déjà entrepris, continuer de faire bouger les lignes. Ce sujet est d'ores et déjà pris en compte dans le cadre de la démarche prospective Ma Ville demain, Nantes 2030 », persistait alors, imperturbable le bon député maire sur son blog. Hum hum. Une petite maligne a alors transmis à Lulu un décompte, inventariant dans l'organigramme de Nantes métropole le sexe des directeurs, général des services, dircab, et personnages à la tête des directions générales culture, finances, cohésion sociale, ressources humaines... Idem pour les satellites, agence d'urbanisme, Nantes Habitat, Lieu unique, Nantes aménage-



ment, Voyage à Nantes, Samoa, Tan, Nantes gestion équipement, etc., soit 23 postes tous menés par des couillus en chef. Ce qui, tout compte fait, produit un taux de parité sans appel : zéro femme sur les 23 postes occupés, soit un pourcentage de 0 % !

L'accroc au zéro

Il y a bien eu un accroc au zéro pour cent avec Bénédicte Jacquy-Vazquez, énarque débauchée en 2008 de la région, bombardée directrice générale déléguée à la cohésion sociale pour mettre un peu de féminin dans ce monde de brutes des grands chefs de service à la Ville de Nantes, coraqué par Benoist Pavageau. La cohésion a explosé, tranchant un conflit avec un autre directeur général, un gars, lui. Et pouf pouf, au hasard, la dame a été remerciée. Dernière embauchée, première virée. Un grand classique. Dans l'organigramme mutualisé ville/agglo en date du 01/01/2012, on relève le nom de Flore Thalouarn comme secrétaire générale à la direction générale (DG), Chrystel Jarnoux comme cheffe de cabinet, et Marianne Thiéry-Sene comme directrice-adjointe de cabinet. Pas plus. Les dix postes de DG sont occu-

pés par des gars, ainsi que les directions du « département général des ressources numériques » et du « département général du développement urbain ».

L'exception qui confirme la règle : le deuxième sexe est très présent à la tête des équipes de quartier (là où il faut aller au mastic) : 8 sur 10 sont sous les ordres féminins. Et la parité alors ?

Côté élus et élues de la majorité municipale nantaise, c'est en apparence plus équilibré. La parité est formellement respectée : 25 femmes pour 27 hommes. Et les chiffres n'ont pas changé avec la passation de pouvoir de Ayrault. Mais qui fait quoi ? Hormis la première adjointe Johanna « l'étoile montante » Rolland, qui écope des grands projets, le reste, les choses sérieuses, demeure confié aux garçons : urbanisme, finances, transport, culture, environnement, sécurité. Les filles font les utilités, le tourisme, et les thèmes tournant autour de la famille, handicap, petite enfance, jeunesse, cantines scolaires, secteur social. Mais toujours pas d'adjointe à la vaisselle, au panier de linge et aux enzymes glutons. ■

Olouge de Guimpe

Logo inséré Zigouigoui

La mission locale pour l'insertion des jeunes (les vieux peuvent crever) arborait depuis 1982 un logo où le O de locale s'était fait hexagoner la rondelle. Graphiquement, s'entend. Un point à gauche de l'hexagone marquait que c'était bien à Nantes qu'on insérait les jeunes, même si on pouvait se demander si c'était pas Fougères ou Saint-André-de-Cubzac. Depuis, le GPS a été inventé, et plus besoin de ces cartes approximatives. Donc nouveau logo, puisque « les professionnels mission locale évoluent dans un contexte résolument moderne ». Retour à la rondelle, orange cette fois, avec un zigouigoui blanc dansant dans le cercle et un point en dehors. Ça change tout. ■

Fessée à Lulu

Schwob pas si brun

Des mauvais coucheurs font justement remarquer à Lulu que parler de Christian Bouchet, candidat FN aux législatives, et rappeler ses fréquentations satanistes, c'est bien, mais que les relations entre le Nantais Marcel Schwob et le mage Aleister Crowley relevaient à l'époque de la littérature et de l'occultisme, et pas d'acointances politiques saumâtres. Schwob ne peut être soupçonné d'avoir eu des penchants extrêmes et droitiers, lui a qui témoigné des des procès pour soutenir des anarchistes, et dénoncer le flicage en cette fin du XIX^e. ■

LATULULULU?

• À LA REDRESSE

Ouest-France, 7 juillet 2012

Ça y est : le ministre du Redressement productif (majuscule, s'il vous plaît) a nommé son commissaire dans la région. Première déclaration de cet ingénieur : « Pour éviter la cessation de paiement d'une entreprise, il faut identifier, au plus tôt, les difficultés de trésorerie des PME et centraliser les informations pour plus d'efficacité ». Curieux comme ça sent moins le redressement que le kit de survie.

• TOURNEZ MANÈGE

Ouest-France, 7 juillet 2012

La carrousel des mondes marins cible les vacances. Le grand manège se sera ouvert au public que « l'été et les vacances scolaires, les week-ends et les mercredis après-midi ». Si Lulu a bien compté, ça fait quelque 245 jours par an, soit 67 % du temps. Et le reste du temps ? Il tourne autour du pot.

• LE DIRLO BARBELÉ

Presse Océan, le 9 juillet 2012

Double directeur général des services, à Nantes et Nantes métro, le redouté Benoist Pavageau fait visiter son bureau de grand manitou de la communauté urbaine. Côté végétal, une euphorbe, genre bouquet de cierge bardé de piquants, qui fait dire à Pavageau : « J'aime bien ces plantes qui sont solides, résistantes, et sans état d'âme. Certains opposants disent qu'elle me ressemble étrangement ». C'est même pire qu'une métaphore barbelée. Renseignement pris, la sève de l'euphorbe est un latex très toxique qui peut provoquer brûlure, œdème laryngé, nausées, vomissements et diarrhées. Ce gars-là sait soigner sa réputation.

• BOMBARDEMENTS

Ouest-France, le 19 juin 2012

Deux récents collaborateurs d'Ayrault sont bombardés à Matignon. Marie-Pierre Vérot, ancienne journaliste à l'AFP, attachée de presse de JMA à Nantes devient pareillement attachée au Premier Ministre. François Blouvac, double dir cab à Nantes et Nantes métropole, n'est affecté qu'à 30 % à Matignon. Mais qu'est ce qui part : la tête ou les jambes ?

• DÉJÀ LE MELON À MATIGNON

Le Parisien, le 3 juillet 2012

À en croire cette gazette parisienne, un muscadet sec, « originaire de la Loire-Atlantique », a remplacé le champagne à Matignon depuis l'arrivée d'Ayrault. Penser local, servir frais. Reste au Premier blond à devenir prophète en son pays : le 21 juin, pour l'inauguration de l'expo estivale « L'île en mouvement » au Hangar 32, la Samoa, maîtresse de cérémonie, a rincé au sauvignon ! Sans doute pour rimer avec Matignon. Pour éviter la faute de goût, buvons, buvons, du muscadignon.

• LABEL PROVINCE

Ouest-France, le 10 juillet 2012

L'maire de Nantes — le nouveau — a reçu l'maire de Québec. « Les deux hommes se connaissent. Ils ont, disent-ils, "la même conception du rôle d' élu" ». Même conception ? Là, ça craint. Parce que vis-à-vis du mouvement social et des mesures antimanif, le Québécois est un dur. Il a fait adopter le 20 juin par sa municipalité un liberticide « règlement sur la paix et le bon ordre » qui décrète une manif illégale si la police n'est pas avertie des horaires et du parcours. Idem si l'heure et le trajet ne sont pas respectés. Ce foutu règlement établit un couvre-feu dans les parcs entre 23 h et 5 h du mat et rend illégal tout attroupement sur le domaine public aux mêmes heures. Il interdit de « gêner la circulation des citoyens sur un trottoir, une place publique ou un passage piétonnier ». L'amitié entre les peuples impose la paix à coup de matraque bien ordonnée.

• VIVE LA MARIÉE CHAPTALISÉE

Ouest-France, le 20 juin 2012

Ce sera le premier salon du mariage dans le vignoble, en mars 2013. L'impatience est à son comble pour les fillettes et les caisses de six bouteilles. Les organisateurs ? Des philanthropes : « Notre objectif n'est pas de faire de l'argent avec cette manifestation, mais plutôt de créer une véritable synergie des compétences ». Ou comment allier bague au doigt et muscadet dans le nez, sans doute. Ils ont un slogan épatant : « sérieux, respect, convivialité ». Et après la future première édition ? « En la positionnant chaque année au calendrier, notre objectif est de pouvoir inscrire dans la durée notre manifestation ». Ah ouais... Reste à marier le positionnement de la synergie durable avec le calendrier pour programmer le salon des divorces. Convivial et respectueux.

• BLESSURCHAUFFE

Presse Océan, le 27 juin 2012

Attentat contre un bout de la fresque des personnalités historiques nantaises, faite par Royal de Luxe sur un faux bout de mur de guingois. Un feu allumé au pied, la peinture à craquelé, jauni, noirci sur un mètre carré. Disparu, Ulysse, le clochard des années quatre vingt. Presse-O fait dans le lyrique : « Un feu a ravagé une partie du côté gauche... S'attaquer à une œuvre artistique, c'est s'attaquer à tous, à l'enrichissement culturel de chacun... C'est une blessure collective ». Sur les dents, l'antiterrorisme farfouille dans la boîte à pansements.



Ronflette

La fac endormie par le préchi-prêcha

La fac de médecine va diplômer les hypnotiseurs, en s'appuyant sur une association présidée par un curé psy. C'est tendance.

POUR LA SÉPARATION de l'église et de la fac, c'est pas gagné. Le conseil d'administration de l'université de Nantes a voté le 8 juin dernier la création d'un diplôme universitaire d'hypnose thérapeutique en formation continue, en partenariat avec Arepta (association régionale pour une thérapie active)/institut Milton H. Erickson de Nantes. Un genre de sous traitance *low cost*, puisque l'institut palpe 1200 euros par promo de quinze. Euh, l'hypnose ericksonienne, c'est grave, docteur ? « Cette pratique, non reconnue par le conseil national de l'ordre des médecins et contestée par la plupart des psychanalystes, tend à se développer en France, notamment dans le domaine du traitement de la douleur ».*

Le coordinateur pédagogique de la future formation universitaire est un certain Wilfried Martineau, formateur d'Arepta et psychiatre du CHU. Le président d'Arepta ? Pierre Jeanne-Julien, un cureton diplômé en psycho à la Catho d'Angers, prêtre depuis 1997**, passé par les paroisses de Carquefou et Sucé-sur-Erdre, aumônier des étudiants des classes prépa, puis

des prisons tout en exerçant en libéral en ville comme psychothérapeute. Un monsieur qui regrette « des réticences réciproques qui existent entre les religions et les approches thérapeutiques » et qui « favorisent un cloisonnement religion/thérapie »***. Tout en se montrant très intéressé par les thérapies spirituelles et sessions de guérison dans les communautés charismatiques, quand ces « moments d'effervescence religieuse entraînent facilement des effets de transe collective et de suggestion très forte avec les résultats que l'on peut en attendre ». S'il met bien sûr en garde contre les risques de dérives sectaires — c'est la figure obligée —, le cureton se dit favorable à « faire jouer cette articulation entre thérapie et spiritualité » tout en veillant à « éviter un discours total (totalitaire) qui découlerait d'un mélange des fonctions ». Il est arrivé à ce thérapeute de bénitier de proposer à une patiente « de retrouver sous hypnose l'apaisement qu'elle trouvait dans l'ambiance d'une abbaye cistercienne »***. Le reste est à l'avenant. Attention au réveil.

Officiellement, pour ces hypnotiseurs, religion et thérapie sont

séparées. Un peu. Mais on sent les regrets. Arepta est membre de la Confédération francophone d'hypnose et de thérapie brève qui explique sur son site que « l'hypnose fut connue de tous les temps et sur tous les continents. Elle fut l'outil des prêtres, des magiciens autant que des thérapeutes de tous poils. Son aspect religieux a disparu chez nous. Quoiqu'il y aurait beaucoup à dire des incantations et des onomatopées de nombreux rites religieux, orientaux par exemple, quant à l'état de transe qu'ils induisent. Que dire du chant grégorien ? Des musiques sacrées orthodoxes ? De l'état de conscience particulier de certains lieux de pèlerinages ? ». Un conseil, ne tombez pas malade, vous allez vous retrouver à faire des incantations dans un ashram, et à entonner des chansonnettes liturgiques en onomatopées. ■

*Le Monde, le 6 mai 2009, à propos du 6^e forum de la Confédération francophone d'hypnose et de thérapies brèves (CFHTB) à la cité des congrès de Nantes.

**Ouest-France, le 20 janvier 2008.

*** « Miracle ou thérapie ? Utilisation des croyances religieuses en thérapies brèves » par Pierre Jeanne-Julien, *Hypnoses et thérapies brèves* n°16, février 2010.

Le Batz qui blesse

Incrédible beute trublion

LE TRUBLION à dix mille euros, un peu cher pour un mot de huit lettres (Soit 1250 euros le signe). Pierre-Jean Pain, conseiller municipal à Batz-sur-Mer est un brin susceptible. Furax d'avoir été traité de « trublion »

par le site d'info locale en ligne *Média Web*, il l'a traîné en justice. Diffamation ! Trublion, il n'est pas. Mais pas que des copains dans son camp, il n'a. En 2009, alors adjoint à l'environnement de la majorité de droite, il délivre

un avis technique défavorable à un projet d'aménagement d'un centre culturel dans des vieux bâtiments de marais salants. Fumasse, la mairesse Danielle Rival lui retire ses délégations et lui interdit de siéger dans les commissions municipales. Péjipé, pas trublionné pour deux sous, porte plainte au pénal contre la mairesse, et colle au tribunal administratif la commune, finalement condamnée en décembre 2011 à lui verser 1500 euros. Mais cette fois, Péjipé a perdu contre *Média Web*, qui est relaxé. Le plaignant doit même verser 700 euros. Il a fait appel. Ce Péjipé, quel sacré vieux tromblon. ■

*Le Croisic-infos.fr, le 29 décembre 2011

Parrains

Girouette Rival

En juillet 2010, la commune de Batz-sur-Mer avait adopté Gipsy, un clebs noir et poilu. L'initiative alliant communes, offices de tourisme, assos de commerçants et vétérinaires pour parrainer un chien ou un chat l'été ! Avec les présidentielles, changement de faune. Mairesse de Batz et conseillère régionale UMP, Danielle Rival a d'abord accordé son appui à Christine Boutin, qui jette l'éponge. Elle se reporte sur le candidat chasse pêche pâture contradiction, Frédéric Nihous. Qui baisse aussi son fusil. Ou à cela ne tienne, ce sera Nicolas Sarkozy. On vous avait bien dit que c'était du troisième choix. ■

Mame Irma

Complètement tarot

DÉCIDÉMENT infoutu de pondre un horoscope à effet irrégulomadaire, Lulu a néanmoins l'honneur et l'avantage d'offrir à ses lecteurs préférés de quoi s'essayer aux arts divinatoires incomplets. Voici donc un des 22 arcanes majeurs d'un tarot de Marseille réalisé par Quentin Faucompré. L'ensemble est publié aux éditions du Dernier Cri, de Marseille justement, alors que l'atelier de sérigraphie PAN, de Nantes, justement, a aussi réalisé une estampe de l'hermite. Qu'on se le dise, qu'on se le divise, ou qu'on se le divinise. Justement. ■



Bouchon

Nantes rétrogradée à la 8^e place !

En deux ans, la cité des Ducs a paumé sa palme d'or de la loi de l'embouteillage maximum

ABUBRY, au poteau ! Les 35 heures ont encore frappé ! Selon une étude réalisée par Inrix, société d'info-traffic américaine*, les dingues nantais qui prennent encore leur auto pour aller d'un point A à un point B tous les jours passent 35 heures par an coincés dans les embouteillages. Et pas un tire-bouchon à portée de main. Ce qui fait de Nantes la huitième des villes les pires où le déplacement n'est pas une affaire qui roule. Cette huitième place est une infamie. Si loin du podium, aucune chance de se faire remarquer. Virez l'entraîneur !

En 2010, le fabricant de GPS TomTom avait pourtant mis la barre haut en décernant à Nantes la première place : « Avec 42,3% des routes congestionnées chaque jour sur le réseau principal, Nantes est la ville qui bouchonne le plus », assure alors** TomTom en recensant les vitesses réelles de circulation sur deux ans en moulinant les données de ses 5,5 millions d'utilisateurs de leur système en France. Alerte rouge à Nantes métropole,

contestation des chiffres, des modes de calcul. Deux ans plus tard, il suffit de taper « ville la plus embouteillée de France » pour tomber sur Nantes en avalanche. C'est à désespérer. Que les élus roulent en bagnole à tout bout de champ, surtout quand ce n'est pas nécessaire ! Fournissons des 4x4 de fonction aux chômeurs ! Nantes doit retrouver sa première place. C'est une question d'honneur. ■

* Ouest-France, le 22 juin 2012

** Le Post, le 9 novembre 2010



Qui ça ?



Ont œuvré à ce numéro: Jules de chez Smith, Alan Greenspanne, Nicolas de la Casinière, Tony Bintje, Fred Crayon, Frap!, Quentin Faucompré, Gilles Lapin, Victor.

Mise en page: Pascale Hibrage.

Directeur de publication: Nicolas de la Casinière.

N° ISSN: 1270-4911 - N° CCPAP: 0211 G 88321

La Lettre à Lulu (11 rue des Olivettes, 44000 Nantes) est éditée par l'association La Lutte à Leuleu.

Tirée à 3000 ex. sur papier recyclé par l'imprimerie Allais, Z.A. Pôle Sud, 30 rue de l'Atlantique, 44115 Basse-Goulaine.

Les archives du journal sont sur lalettrealulu.com

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

email :

chèque à l'ordre de
La Lutte à Leuleu
11 rue des Olivettes
44000 Nantes